



Directive temps de travail :

2^{ème} réunion DRCPN

Les propositions de l'UNSA Police

Lundi 20 novembre 2017, à 14H30, une délégation UNSA Police composée de Thierry Clair (pôle Province), Thomas Toussaint (pôle CRS), Stéphane Immery (pôle Île-de-France), Sofiane Achatib (secteur juridique), était reçue en audience à la DRCPN par Mme Martine Coudert, directrice adjointe et ses collaborateurs de la mission temps de travail, dans le cadre de la transposition de la directive européenne 2003/88/CE.

L'UNSA Police, en prenant part au débat, a dénoncé le retard pris par l'application de la circulaire européenne sur le Temps de travail.

➔ **Sur les 11 heures d'inter-service**, l'UNSA Police demande toute absence de dérogation et l'application stricte de la directive

➔ **Sur la disposition prévoyant 8 heures maximales de travail de nuit**, l'UNSA Police, force de proposition, a fait part d'une demande d'augmentation des coefficients de calcul des RPS (repos de pénibilité de service) passant de 0,1 à 0,3. Pour les services de nuit, cette augmentation de RPS serait une juste compensation de la dérogation des 8 heures maximales de travail de nuit.

➔ **Concernant le stock des 21 millions d'heures supplémentaires** dans la police nationale, l'UNSA Police a proposé le déplafonnement du compte épargne temps (CET). L'UNSA Police demande que chaque fonctionnaire puisse épargner plus de 5 jours d'heures supplémentaires.

Exemple concret : Aujourd'hui, rachat limité à 5 jours d'HS pour 1 Gpx ou Major, soit 400€.

Proposition UNSA Police : rachat de 15 jours d'HS équivaldrait à 1200€

Cette mesure aurait pour bénéfice de pouvoir créer du pouvoir d'achat aux fonctionnaires de police, tout en conservant leurs volumes de droits à congés (ARTT, CA...) et de diminuer les stocks d'heures supplémentaires.

➔ La DRCPN a évoqué la possibilité d'utiliser le budget de la PRE (prime de résultats exceptionnels) pour le rachat d'heures supplémentaires.

Pour l'UNSA Police, ce budget doit pouvoir être partagé de façon équitable à l'ensemble des personnels de police.

« L'UNSA Police participera prochainement à une 3^{ème} réunion sur l'APORTT (arrêtés portant organisation du temps de travail). »

La délégation UNSA Police

UNSA Police, le langage de vérité !